

18 juin 1974

ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU PACIFIQUE SUDSEPTIEME CONFERENCE TECHNIQUE DES PECHEES  
(Nuku'alofa, Tonga, 15 - 19 juillet 1974)FUTURS BESOINS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT HALIEUTIQUES  
DANS LA ZONE D'ACTION DE LA CPS

par

R.H. Baird  
Spécialiste des pêches  
Commission du Pacifique Sud

Les participants trouveront dans la Lettre d'information N°11 qui a été mise à leur disposition aux fins d'information, un bilan de l'état d'avancement des projets spéciaux entrepris par la CPS, entre autres :

1. Projet de petite pêche sur le récif extérieur
2. Projet de pêche côtière (langoustes et tortues).

Les projets actuels de la CPS relatifs aux pêches s'étendent sur trois ans. S'ils sont couronnés de succès, ils donneront tous naissance à de nouveaux besoins.

Technologie alimentaire et distribution

En cas de succès, c'est-à-dire si, grâce aux projets doris, les prises de poisson augmentent sensiblement, les questions de manutention, de commercialisation et de distribution se poseront immédiatement. Les poissons tropicaux, à condition d'être maniés dans les règles dès leur capture, peuvent être conservés dans des conditions satisfaisantes jusqu'à quatre semaines dans la glace.

Il arrive que la petite pêche d'un territoire soit florissante dans un centre et donne un excédent de poisson dans le voisinage immédiat, tandis que les habitants de l'intérieur souffrent d'une carence protéique. Or, la distribution de poisson frais soulève de nombreuses difficultés. Il faut donc de toute urgence étudier cette question de manutention et de distribution. Dans la plupart des territoires du Pacifique, les importations de poisson en conserve coûtent très cher. Il faudra donc faire une étude de rentabilité sur l'installation éventuelle de petites con-

serveries qui, si elles réussissaient, créeraient des emplois et permettraient d'importantes économies d'importation. Cette étude devrait s'étendre aux possibilités de conserver les fruits, les légumes et la viande. Il y aurait également lieu d'étudier d'autres modes de conservation tels que séchage, fumage, salaison, etc. et faire des essais pour voir si les produits obtenus sont acceptables. Il s'agirait là d'une opération pluridisciplinaire faisant intervenir l'économiste, le diététicien et le spécialiste de l'art de vendre un produit nouveau. Ces recherches devraient se dérouler parallèlement au développement de la petite pêche.

Un projet en ce sens a été approuvé par la Treizième Conférence du Pacifique Sud en priorité III, mais aucun crédit n'a été jusqu'ici ouvert pour son exécution. Les efforts pour trouver les fonds nécessaires se poursuivent. Il faudra probablement développer encore ce projet pour faire face à tous les besoins que l'on prévoit.

#### Formation professionnelle

Lorsque les expériences et démonstrations auront abouti au développement de la pêche dans un territoire, il faudra immédiatement s'occuper de former des pêcheurs. L'enseignement halieutique à divers niveaux existe déjà dans la région : l'Université du Pacifique Sud, à Townsville et bientôt à l'Université de Lae ; mais il n'y a rien pour la formation des pêcheurs.

On a proposé d'ouvrir une école de pêcheurs à l'Université du Pacifique Sud, à Suva ; elle serait financée par la Fondation Rockefeller. Si ce projet prend corps, il répondra aux besoins immédiats mais pas à ceux que va créer le développement de la petite pêche dans les territoires du Pacifique. Il faudra donc prévoir des centres plus nombreux, dispersés dans toute la région.

#### Recherche et développement

A l'autre extrême, il y a les travaux de recherche et de développement halieutiques à moyen et à long termes : rien n'existe dans la zone de la CPS, sauf dans les territoires français, à la Station de recherche de Kanudi (Papua-Nouvelle-Guinée) et, sur une beaucoup plus petite échelle, à la Division des pêches à Suva. Cela se comprend du fait que les territoires n'ont qu'un budget limité et des besoins pressants, mais il ne faut pas négliger l'avenir.

A la suite d'une recommandation de la Sixième Conférence technique des pêches qui a eu lieu à Suva en juillet 1973, la CPS a déjà constitué un Comité d'experts de la bonite (Katsuwonus pelamis) qui s'est réuni pour la première fois en février 1974. Ce Comité a pour mission d'élaborer des directives sur le meilleur moyen de rassembler et de colliger les

renseignements nécessaires à l'exploitation rationnelle d'une ressource qui offre probablement les plus grandes possibilités de développement de la petite pêche dans le Pacifique tropical. Il a formulé des recommandations précises relatives à la recherche et au développement.

Il a déjà été prouvé qu'actuellement la technique de pêche à la bonite la plus efficace dans le Pacifique tropical est la pêche à la canne et à la ligne avec des appâts vivants. Mais dans bien des régions, les poissons susceptibles d'être utilisés comme appâts sont en nombre insuffisants et, même lorsque l'on en trouve assez, il s'agit le plus souvent d'espèces peu résistantes qui supportent mal le séjour en petits viviers. Pour développer la petite pêche à la bonite, il est donc absolument essentiel de disposer d'un appât appartenant à une espèce résistante que l'on puisse transporter à bord des doris. Il se peut que la reproduction et l'élevage, grâce à des méthodes simples, d'espèces euryhalines résistantes - tilapia ou "mollies" (Poecilia mexicana) - soient la seule solution. L'on devra effectuer de nombreux essais en mer afin de déterminer l'efficacité de ce genre d'appât pour la pêche à la bonite.

Il faudra également faire des recherches, en vue du développement de la pêche en eau profonde des espèces démersales (lutjanidés, loches, carangues, etc.), pour avoir des renseignements sur les stocks exploitables, leur utilisation maximum, les migrations saisonnières, etc. Il en ira de même pour les espèces faisant déjà l'objet d'une exploitation marginale telles que la langouste et la bêche-de-mer. (Cette dernière, en particulier, nécessite une étude des taux de croissance et de renouvellement, de la mortalité, etc. qui permettra de fixer les conditions optimales d'exploitation des différentes espèces).

L'expérimentation et la prospection s'imposent, surtout en ce qui concerne la pêche des espèces pouvant avoir une valeur commerciale - crevette de profondeur (Heterocarpus sp.) et lutjans rouges de profondeur Etelis et Pristipomoides. La pêche en eau douce et en eau saumâtre et la pisciculture soulèvent le problème de l'exploitation et des techniques permettant d'obtenir les résultats les meilleurs ; il est un problème propre au Pacifique Sud c'est l'élimination partielle ou totale du Tilapia mossambica des étangs et cours d'eau de certaines régions. Beaucoup de territoires ont besoin d'apprendre les techniques de malacoculture et d'étudier les variétés à adopter et les lieux où implanter les élevages.

Ce qui précède ne donne qu'une idée de quelques-uns des programmes de recherche et de développement halieutiques qu'il faudrait entreprendre dans la zone d'action de la CPS. Pour ce faire, la CPS pourrait, après avoir cerné et défini un besoin, d'entente avec le territoire intéressé, établir un projet précis s'étendant sur une période de un à trois ans. Une fois ce projet bien défini, on pourrait rechercher

des crédits pour employer un diplômé possédant une certaine expérience et acquérir le matériel nécessaire. Le diplômé aurait le titre d'assistant de recherche et les résultats des travaux qu'il ferait pour le projet pourraient lui servir à préparer une thèse. On pourrait demander aux universités de la région et des pays métropolitains de prêter leur concours pour trouver des chercheurs qualifiés et d'accepter que ce genre de travail sur le terrain (à condition, évidemment, d'être bien exécuté) compte pour l'obtention des diplômes d'études supérieures. Cela s'appliquerait, bien entendu, à toutes les disciplines.

---